PROCÈS-VERBAL
des opérations électorales pour la désignation des membres du conseil régional d'orientation de la délégation Pays de la Loire du CNFPT

COLLÈGE des représentants des départements

L'an deux mille vingt deux, le 13 janvier, en exécution du décret n°87-811 du 5 octobre 1987 modifié relatif au CNFPT et de l'arrêté du président du CNFPT n° 132866 du 25 octobre 2021 modifié par l'arrêté n° 133056 du 10 novembre 2021 fixant notamment les modalités d'organisation des élections des représentants des départements aux conseils régionaux d'orientation placés auprès des délégués régionaux du CNFPT, la commission chargée du recensement et du dépouillement des votes prévue à l'article 33-2 du décret précité, s'est réunie le **13 janvier 2022 à 9h00**, au siège de la délégation, sous la présidence de Sylvie BIARD, directrice de la délégation Pays de la Loire et composée de :

- Cécile DUVAL, Responsable de service à la direction Patrimoine et Immobilier au département de Maine et Loire
- Marion LEROUX, directrice de l'Inset d'Angers

La commission a procédé au recensement et au dépouillement des enveloppes adressées par correspondance, par les électeurs à la délégation régionale, au plus tard le 12 janvier 2022 à 16 heures.

I. DÉCOMPTE DES VOIX

- Nombre de sièges à pourvoir :	2
- Nombre d'électeurs inscrits :	5
- Nombre d'enveloppes extérieures recensées (x) :	4
- Nombre d'enveloppes extérieures non validées (y) : (parvenues hors délai, ou ne comportant par les mentions prévues à l'article [12 pour les communes, 26 pour les départements] de l'arrêté du 20 novembre 2020[1], ou ne comprenant pas une seule enveloppe de scrutin)	0
- Reste nombre de votants (A = x - y) :	4
- Nombre d'enveloppes de scrutin recensées dans l'urne	4
- Nombre d'enveloppes extérieures ne contenant pas d'enveloppe de scrutin (B) :	0
- Bulletins nuls (C) :	0
- Bulletins blancs (D) :	0
- Suffrages exprimés (E = A - [B+C+D]) :	4

La liste unique des candidats aux élections des représentants des départements au CRO du CNFPT des Pays de la Loire a obtenu …4… voix.

II. PROCLAMATION DES RÉSULTATS

La commission proclame élu-e-s :

Titulaire
- Xavier TESTARD, Vice-Président du Département de Maine et Loire

Suppléants
- Jean-François RAIMBAULT, Vice-Président du Département de Maine et Loire
- Patrice BRAULT, Conseiller départemental de Maine et Loire

Titulaire
- Nicole BOUILLON, Vice-Présidente du Département de la Mayenne

Suppléants
- Lydie MAHE, Vice-Présidente du Département de Loire Atlantique
- Bernard LEBEAU, Vice-Président du Département de Loire Atlantique

III. OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS

Le présent procès-verbal, dressé et clos le **13 janvier 2022** en double exemplaire, est signé après lecture par la présidente et les membres de la commission.

Sylvie BIARD,
directrice de la délégation Pays de la Loire

Cécile DUVAL,
Responsable de service à la direction Patrimoine et Immobilier au département de Maine et Loire

Marion LEROUX,
directrice de l'Inset d'Angers